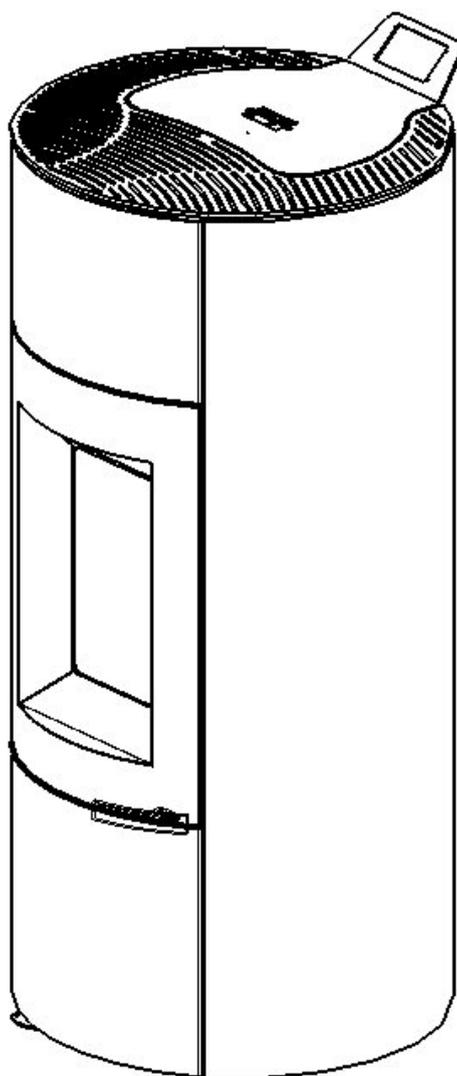


*depuis 1840
chaque jour un peu plus ...*

Document à l'adresse de
l'utilisateur et de l'installateur



VOLNAY



SOMMAIRE

- ❖ **1° PREAMBULE**
 - 1.1 PICTOGRAMMES
 - 1.2 USAGE PREVU
 - 1.3 OBJET ET CONTENU DU MANUEL
 - 1.4 ENTRETIEN DU MANUEL
 - 1.5 MISE A JOUR DU MANUEL
 - 1.6 GENERALITES
 - 1.7 PRINCIPALES NORMES DE SECURITE
 - 1.8 GARANTIE LEGALE
 - 1.9 RESPONSABILITE DU FABRICANT
 - 1.10 CARACTERISTIQUES DE L'UTILISATEUR
 - 1.11 PIECES DETACHEES
 - 1.12 PLAQUE SIGNALETIQUE
 - 1.13 LIVRAISON DU POELE
- ❖ **2° CONSIGNES DE SECURITE**
 - 2.1 RECOMMANDATIONS POUR L'INSTALLATEUR
 - 2.2 RECOMMANDATIONS POUR LE RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN
 - 2.3 CONSIGNES DESTINEES A L'UTILISATEUR
- ❖ **3° CARACTERISTIQUES DU COMBUSTIBLE**
 - 3.1 CARACTERISTIQUES DU COMBUSTIBLE
 - 3.2 STOCKAGE DU COMBUSTIBLE
- ❖ **4° MANUTENTION ET TRANSPORT**
 - 4.1 ENLEVEMENT DE LA PALETTE DE TRANSPORT
- ❖ **5° PREPARATION DU LIEU D'INSTALLATION**
 - 5.1 CONSIDERATIONS GENERALES
 - 5.2 MESURES DE SECURITE
 - 5.3 LIEU D'INSTALLATION DU POELE
 - 5.4 AIR COMBURANT
 - 5.5 EVACUATION DE LA FUMEE
- ❖ **6° INSTALLATION**
 - 6.1 MISE A NIVEAU DU POELE
 - 6.2 BRANCHEMENTS
- ❖ **7° DESCRIPTION DU POELE**
 - 7.1 CONFIGURATION INITIALE
 - 7.2 PANNEAU DE COMMANDE
 - 7.3 UTILISATION DU PANNEAU DE COMMANDE
 - 7.4 PARAMETRES DE FONCTIONNEMENT
- ❖ **8° OPERATION PRELIMINAIRE**
 - 8.1 CHARGEMENT DES PELLETS
 - 8.2 ALIMENTATION ELECTRIQUE
 - 8.3 PARAMETRAGES PRELIMINAIRES
- ❖ **9° UTILISATION DU POELE**
 - 9.1 ALLUMAGE
 - 9.2 EXTINCTION
 - 9.3 FONCTIONNEMENT AVEC UN THERMOSTAT AMBIANT
 - 9.4 FONCTIONNEMENT AVEC UNE SONDE AMBIANTE INSTALLEE SUR LE POELE
- ❖ **10° FONCTION DISPONIBLES**
 - 10.1 FONCTION TIMER
 - 10.2 FONCTION ECONOMIE « ECO MODE »
 - 10.3 RALLUMAGE APRES UNE COUPURE DE COURANT
 - 10.4 FONCTION « BLOCAGE CLAVIER »
 - 10.5 FONCTION ANTIGEL
 - 10.6 FONCTION DELTA DE RALLUMAGE
- ❖ **11° GESTION DES ALARMES**
- ❖ **12° ENTRETIEN**
 - 12.1 MESURES DE SECURITE
 - 12.2 ENTRETIEN ORDINAIRE A L'ADRESSE DE L'UTILISATEUR
 - 12.3 ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE
- ❖ **13° DESOSSEMENT ET MISE AU REBUT**
- ❖ **14° DESCELLEMENT ET DISTANCES DE SECURITE**
 - 14.1 DESCELLEMENT DU POELE
 - 14.2 DISTANCES DE SECURITE
- ❖ **15° VUE ECLATEE**
- ❖ **16° PERFORMANCES ET ENCOMBREMENT**
 - 16.1 PERFORMANCES TECHNIQUES
 - 16.2 ENCOMBREMENT GENERAL
- ❖ **17° SCHEMA ELECTRIQUE**

1 PREAMBULE

Les appareils de chauffage GODIN sont fabriqués et testés conformément aux prescriptions de sécurité reportées dans les directives européennes de référence.

Cette notice s'adresse aux propriétaires, aux installateurs, utilisateurs et préposés à l'entretien des poêles et fait partie intégrante de l'équipement de l'appareil. En cas de doutes sur le contenu et pour tout éclaircissement, contacter le fabricant ou le centre de service après-vente agréé en citant le numéro du paragraphe à éclaircir.

L'impression, la traduction et la reproduction, même partielle, de cette notice est soumise à l'autorisation GODIN. Les informations techniques, les diagrammes et les illustrations contenus dans cette notice ne peuvent pas être divulgués.

Ne pas intervenir sur le poêle, si le contenu de cette notice n'a pas été parfaitement assimilé. En cas de doute, demander toujours la consultation ou l'intervention du personnel spécialisé GODIN.

GODIN se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques et/ou fonctionnelles du poêle à tout moment et sans préavis.

1.1 PICTOGRAMMES

Dans cette notice, les points importants ont été signalés par les pictogrammes suivants:

 INDICATION: Indications concernant la bonne utilisation du poêle et les responsabilités des préposés.

 ATTENTION: Note particulièrement importante.

 DANGER: Note comportementale importante sur la prévention des accidents et les dégâts matériels.

1.2 USAGE PREVU

 L'appareil GODIN est un poêle de chauffage domestique, alimenté **exclusivement aux pellets de bois**, à fonctionnement automatique.

Le poêle fonctionne uniquement avec la porte du foyer fermé.

Il est interdit d'ouvrir la porte pendant la marche du poêle.

 L'appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (enfants compris) aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ni par des personnes inexpérimentées, à moins qu'elles n'aient pu bénéficier, par le biais d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions concernant l'utilisation de l'appareil.

 L'usage susdit et les configurations prévues du poêle sont les seuls admis par le fabricant. Il est interdit d'utiliser le poêle sans respecter les instructions fournies.

1.3 OBJET ET CONTENU DU MANUEL

L'objet de cette notice est celui de fournir les règles fondamentales d'installation, d'entretien et d'utilisation de l'appareil. L'observance scrupuleuse de son contenu garantit un degré élevé de sécurité et de rendement du poêle.

1.4 ENTRETIEN DU MANUEL

Conservation et consultation

Cette notice doit être conservée soigneusement et doit toujours être disponible pour la consultation, aussi bien pour l'utilisateur que pour les préposés au montage et à l'entretien.

Cette notice fait partie intégrante de l'équipement du poêle.

Détérioration ou perte

En cas de nécessité, en demander un autre exemplaire à GODIN.

Cession Du poêle

En cas de cession du poêle, cette notice doit être remise au nouveau propriétaire.

1.5 MISE A JOUR DU MANUEL

Cette notice reflète l'état de l'art au moment de l'introduction du poêle sur le marché.

1.6 GENERALITES

Communication avec le fabricant Toute communication avec le fabricant du poêle doit mentionner le numéro de série et les informations reportées sur la plaquette d'identification.

Entretien extraordinaire

Les opérations d'entretien extraordinaires doivent être réalisées par un personnel qualifié et apte à intervenir sur le modèle de poêle objet de cette notice.

Responsabilité Des opérations d'installation

GODIN n'est pas responsable des opérations d'installation du poêle. Cette responsabilité incombe à l'installateur, qui devra notamment vérifier le conduit de fumée et la bouche d'air, ainsi que l'adéquation des solutions d'installation proposées. Il devra aussi veiller à respecter toutes les règles de sécurité prévues par la législation en vigueur en la matière dans le pays d'installation.

Utilisation

En plus des instructions contenues dans cette notice, l'utilisation du poêle est aussi soumise à l'observance de toutes les règles de sécurité prévues par la législation en vigueur en la matière dans le pays d'installation.

1.7 PRINCIPALES NORMES DE SECURITE

- A) Directive 2006/95/CE: "Matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension".
- B) Directive 2004/108/CE: "Rapprochement des législations des pays membres en matière de compatibilité électromagnétique"
- C) Directive 89/391/CEE: "Mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs au travail".
- D) Directive 89/106/CEE: "Relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des pays membres concernant les produits de construction".
- E) Directive 85/374/CEE: "Relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des pays membres en matière de responsabilité du fait des produits défectueux".
- F) Directive 1999/5/CE: "Concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunication et la reconnaissance mutuelle de leur conformité".
- G) Norme Uni 14785/2006: Concernant "les appareils de chauffage domestique alimentés avec des pellets en bois - Exigences et méthodes d'essai".

1.8 GARANTIE LEGALE

Pour pouvoir bénéficier de la garantie légale prévue par la Directive CEE 1999/44/CE, l'utilisateur doit observer scrupuleusement les instructions reportées dans cette notice, notamment:

- opérer toujours dans les limites d'usage du poêle,
- effectuer toujours un entretien constant et diligent,
- n'autoriser l'utilisation du poêle qu'à des personnes expérimentées, aptes et formées dans ce but,
- utiliser des pièces détachées d'origine et adaptées au modèle de poêle.

Il faut aussi présenter:

- une preuve d'achat reportant la date de l'achat,
- un certificat de conformité de l'installation délivré par l'installateur.

La non-observance des instructions contenues dans cette notice fait automatiquement déchoir le droit à la garantie.

1.9 RESPONSABILITE DU FABRICANT

! Par la remise de cette notice, GODIN décline toute responsabilité, tant civile que pénale, directe ou indirecte, due à:

- une installation non conforme à la législation locale en vigueur et aux directives de sécurité,
- la non-observance partielle ou totale des instructions contenues dans cette notice,
- une installation effectuée par un personnel non qualifié et non formé,
- une utilisation non conforme aux directives de sécurité,
- des modifications et des réparations effectuées sur le poêle et non autorisées par le fabricant,
- l'utilisation de pièces détachées non d'origine ou non adaptées au modèle du poêle,
- négligence d'entretien,
- des événements exceptionnels.

1.10 CARACTERISTIQUES DE L'UTILISATEUR

L'utilisateur du poêle doit être un adulte responsable ayant les connaissances techniques requises pour effectuer l'entretien ordinaire des composants du poêle.



Interdire l'accès du poêle aux enfants pendant qu'il est en marche.

1.11 PIECES DETACHEES

Utiliser exclusivement des pièces détachées d'origine.

Ne pas attendre que les composants soient trop usés pour les remplacer.

Remplacer un composant usé avant sa rupture prévient les dégâts provoqués par la rupture intempestive d'une pièce, qui pourrait occasionner de graves dommages à des personnes ou à des biens.

Effectuer le programme d'entretien comme indiqué dans le chapitre "Entretien".

1.12 PLAQUE SIGNALÉTIQUE

La plaquette d'identification appliquée sur le poêle reporte toutes les informations sur l'appareil, notamment les données du fabricant, le numéro de matricule et le marquage .

1.13 LIVRAISON DU POELE

Le poêle est livré parfaitement emballé dans un carton ou un film thermo rétractable et fixé sur une palette en bois qui permet de la manutentionner avec un chariot élévateur ou un autre engin de levage.

Le poêle est livré avec l'équipement suivant placé à l'intérieur:

- la notice d'installation et d'utilisation.
- la télécommande (seulement pour les modèles qui la prévoit),
- l'outil pour ouvrir la porte du foyer (seulement pour les modèles qui le prévoit).

2 CONSIGNES DE SECURITE

2.1 RECOMMANDATIONS POUR L'INSTALLATEUR

Observer les instructions reportées dans cette notice.

Les instructions de montage et de démontage du poêle sont réservées aux techniciens spécialisés.

La responsabilité des travaux effectués sur le lieu d'installation du poêle incombe à l'utilisateur, qui est aussi responsable de vérifier l'adéquation des solutions d'installation proposées.

L'utilisateur doit observer toute la législation locale, nationale et européenne en matière de sécurité. L'appareil doit être installé sur un sol d'une capacité portante suffisante.



Vérifier si les prédispositions du conduit de fumée et de la bouche d'air sont conformes au type d'installation.

Ne pas effectuer de branchements électriques provisoires avec des files non isolés.

Vérifier l'efficacité de la mise à la terre de l'installation.

Avant de procéder au montage ou au démontage du poêle, l'installateur doit observer les mesures de sécurité prévues par la loi, notamment:

- A)** ne pas opérer dans des conditions difficiles
- B)** travailler en parfaites conditions psycho physiques et vérifier l'état de l'équipement de protection individuelle,
- C)** porter des gants de protection,
- D)** porter des chaussures de protection,
- E)** utiliser des outils munis d'une isolation électrique,
- F)** vérifier si la zone de travail est dégagée et sans obstacle.

2.2 RECOMMANDATIONS POUR LE RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN



- Observer les instructions reportées dans cette notice.
- Porter toujours l'équipement de protection individuelle.
- Avant d'entamer toute opération d'entretien, vérifier si le poêle est froid.
- Le poêle doit être considéré comme dysfonctionnant, même en cas de dérèglement d'un seul dispositif de sécurité.
- Couper l'alimentation électrique avant d'intervenir sur les composants électriques, électroniques et les connecteurs.

2.3 CONSIGNES DESTINEES A L'UTILISATEUR



- Prévoir un lieu d'installation du poêle conforme à la législation locale, nationale et européenne.
- S'agissant d'un appareil de chauffage, les surfaces externes du poêle sont particulièrement chaudes. La prudence maximale est recommandée pendant son fonctionnement, notamment:
 - ne pas toucher et ne pas s'approcher de la vitre de la porte au risque de se brûler,
 - ne pas toucher à l'évacuation de la fumée,
 - ne pas effectuer de nettoyage de quelque type que ce soit,
 - ne pas vider les cendres,
 - ne pas ouvrir la porte vitrée,
 - ne pas ouvrir le tiroir à cendre (s'il est prévu),
 - ne pas laisser approcher les enfants.
- Observer les instructions reportées dans cette notice.
- Observer les instructions reportées sur les plaquettes appliquées sur le poêle.
- Les plaquettes sont des dispositifs de sécurité qui doivent être toujours parfaitement lisibles. En cas de détérioration ou d'illisibilité, elles doivent être remplacées en s'adressant au fabricant pour en demander les originaux.
- Utiliser uniquement du combustible conforme aux indications reportées dans le paragraphe relatif aux caractéristiques du combustible.
- Suivre scrupuleusement le programme d'entretien ordinaire et extraordinaire.
- Ne pas allumer le poêle sans avoir d'abord effectué la vérification journalière préconisée dans le chapitre "Entretien" de cette notice.
- Ne pas allumer le poêle en cas de fonctionnement anormal, soupçon de rupture ou bruits insolites.
- Ne pas jeter d'eau sur le poêle en marche, y compris pour éteindre le feu dans le brasier.
- Ne pas éteindre le poêle en tirant sur la prise électrique.
- Ne pas s'appuyer sur la porte ouverte car cela pourrait déstabiliser le poêle.
- Ne pas utiliser le poêle comme support ou ancrage de tout type.

- Ne pas nettoyer le poêle tant que la structure et les cendres n'aient complètement refroidies.
- Ne toucher la porte que lorsque le poêle est froid.
- Opérer toujours avec calme et dans la sécurité maximale.
- En cas d'incendie dans la cheminée, éteindre le poêle en suivant la procédure décrite dans le paragraphe 9.2.
- En cas de dysfonctionnement du poêle causé par un mauvais tirage du conduit de fumée, procéder à son nettoyage, en suivant la procédure décrite dans le paragraphe 12.2.6.
- Le nettoyage du conduit de fumée doit s'effectuer comme décrit dans le paragraphe.
- Ne pas toucher les parties peintes pendant la marche du poêle pour ne pas les endommager.

3 CARACTERISTIQUES DU COMBUSTIBLE

3.1 CARACTERISTIQUES DU COMBUSTIBLE

Les pellets (Fig. 3.1) proviennent des résidus de bois de différentes essences compressés mécaniquement dans le respect de l'environnement. C'est le seul combustible prévu pour ce type de poêle.

L'efficacité et le rendement thermique du poêle peuvent varier en fonction du type et de la qualité des pellets utilisés.

Pour un fonctionnement optimal du poêle, les pellets doivent avoir les caractéristiques suivantes:

- dimensions ~ Ø 6 mm;
- longueur max. 30 mm;
- taux d'humidité max: de 6 à 9%.

Le poêle est équipé d'un logement de réserve des pellets, dont la contenance est reportée dans le tableau des données dans la notice technique jointe.

Le réservoir de chargement est située dans la partie supérieure. Elle doit toujours pouvoir s'ouvrir pour charger les pellets et doit rester fermée pendant la marche du poêle.



Pour des raisons de contrôle de la température d'exercice, le poêle ne peut pas fonctionner avec du bois traditionnel.



Il est interdit d'utiliser le poêle comme incinérateur de déchets.

3.2 STOCKAGE DU COMBUSTIBLE

! Les pellets doivent être stockés au sec et à une température pas trop basse.

Pour que les pellets soient à une température et à un taux d'humidité adéquats, il est conseillé d'en tenir quelques sacs dans la pièce où est installé le poêle ou dans une pièce contigüe.

Des pellets humides et/ou froids (5°C) réduisent le rendement thermique du combustible et obligent à nettoyer plus souvent le brasier (imbrûlés) et le foyer.

! Faire particulièrement attention au stockage et à la manutention des sacs de pellets, ne pas les écraser afin de prévenir la formation de sciure.

L'introduction de sciure dans le réservoir du poêle peut bloquer le système de chargement des pellets.

Des pellets de mauvaise qualité nuisent à la bonne marche du poêle et font déchoir le droit à la garantie.

Les caractéristiques des pellets doivent être conformes aux exigences des normes UNI EN 14961-2.



Fig.3.1

4 MANUTENTION ET TRANSPORT

Le poêle est livré avec toutes les pièces prévues. Faire attention à l'instabilité du poêle. Le barycentre du poêle est déplacé vers l'avant.

Tenir compte des indications susdites en manutentionnant le poêle sur la palette de transport.

Eviter toute manœuvre brusque pendant la manutention.

Vérifier si la portée du chariot élévateur est adaptée au poids du poêle à manutentionner.

Le manutentionnaire est responsable de la manutention des charges.

 Ne pas laisser les enfants jouer avec les éléments d'emballage (film, polystyrène). Danger d'étouffement!

! 4.1 ENLEVEMENT DE LA PALETTE DE TRANSPORT

Pour détacher le poêle de la palette de transport, suivre les instructions reportées en 14.1

5 PREPARATION DU LIEU D'INSTALLATION

5.1 CONSIDERATIONS GENERALES

Les paragraphes suivants reportent les instructions à suivre pour obtenir le meilleur rendement de votre poêle.

Quoi qu'il en soit, ces instructions sont toujours soumises à la législation en vigueur en la matière dans le pays d'installation de l'appareil.

5.2 MESURES DE SECURITE

La responsabilité des travaux effectués sur le lieu d'installation du poêle incombe à l'utilisateur, qui est aussi responsable de vérifier l'adéquation des solutions d'installation proposées.

L'utilisateur doit observer toute la législation locale, nationale et européenne en matière de sécurité

L'appareil doit être installé sur un sol d'une capacité portante suffisante.

Les instructions de montage et de démontage du poêle sont réservées aux techniciens spécialisés

Avant de procéder au montage ou au démontage du poêle, l'installateur doit observer les mesures de sécurité prévues par la loi, notamment:

- A) ne pas opérer dans des conditions difficiles,
- B) travailler en parfaites conditions psycho physiques et vérifier l'état de l'équipement de protection individuelle,
- C) porter des gants de protection,
- D) porter des chaussures de protection,
- E) utiliser des outils munis d'une isolation électrique,
- F) vérifier si la zone de travail est dégagée et sans obstacle.

5.3 LIEU D'INSTALLATION DU POELE

Cette notice indique les distances minimales en centimètres à respecter lors de l'installation du poêle par rapport aux cloisons et aux objets inflammables. En cas de cloisons/ objets ininflammable ces dimensions peuvent être divisées par deux.

Protéger toutes les structures qui pourraient prendre feu si elles étaient exposées à une température excessive.

Encas de sol recouvert d'un revêtement inflammable tel que le bois, le parquet, le linoléum, le laminé ou des tapis, il faudra interposer une base ignifuge de dimensions adéquates entre le poêle et le sol. Cette base peut être en acier, ardoise compressée, verre ou pierre et doit recouvrir toute la zone sous le poêle, le tuyau de raccordement de fumée et dépasser de 50 cm au moins sur l'avant.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de modification des caractéristiques du matériau constituant le sol sous la protection.

Les éventuels éléments en bois (poutres) ou en matériau inflammable situés près du poêle doivent être protégés avec un matériau ignifuge.

Le poêle doit être installé à 150 cm au moins des cloisons ou des objets inflammables.

- ! Prévoir assez d'espace autour du poêle pour effectuer aisément l'entretien.
- Respecter la distance minimale des matériaux inflammables (x) indiquée sur la plaquette d'identification des conduits utilisés pour réaliser la cheminée (Fig. 5.2).

Pi = Paroi inflammable

Pp = Protection du plancher

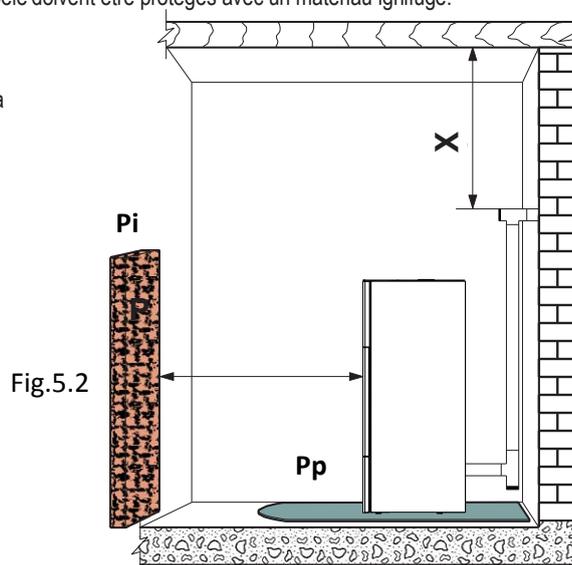


Fig.5.2

5.4 AIR COMBURANT

! Pour fonctionner, le poêle prélève une quantité d'air de l'environnement dans lequel il est installé. Cet air doit être réintégré à travers une bouche d'air située à l'extérieur de la pièce (Fig. 5.3 - PA = Bouche d'air).

Si la cloison arrière du poêle est un mur externe, percer un trou pour l'aspiration de l'air comburant à 20-30 cm du sol environ, en respectant les dimensions reportées dans la fiche technique de l'appareil à la fin de la notice.

La bouche devra être recouverte d'une grille d'aération permanente qui ne devra jamais être obstruée. Dans les zones particulièrement venteuses et exposées aux intempéries, il faudra prévoir un protecteur contre la pluie et le vent.

Vérifier si la bouche d'air a été installée de façon à ne pas pouvoir être obstruée accidentellement.

En cas d'impossibilité de percer une bouche d'air externe dans la cloison au dos du poêle (mur non périmétral), il faut percer un trou dans un mur externe de la pièce où est installé le poêle.

En cas d'impossibilité de percer une bouche d'air externe dans la pièce, on peut percer un trou externe dans une pièce adjacente, à condition qu'elle communique de façon permanente avec une grille de transit. (Fig. 5.4 - C = Caisson, G = Grille, S = Volet roulant)

Selon la norme UNI 10683, il est interdit de prélever l'air comburant d'un garage, d'un entrepôt contenant des matériaux inflammables ou de tout autre local exposé à un risque incendie.

En présence de plusieurs appareils de chauffage dans une même pièce, les bouches d'air comburant doivent garantir une amenée d'air suffisante pour le bon fonctionnement de tous les appareils.

Le fonctionnement d'un ou plusieurs extracteurs (hottes d'aspiration) dans la pièce où est installé le poêle peut provoquer une mauvaise combustion en raison d'une insuffisance d'air comburant.

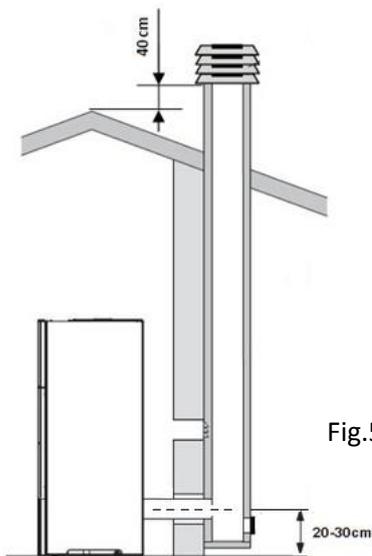


Fig.5.3

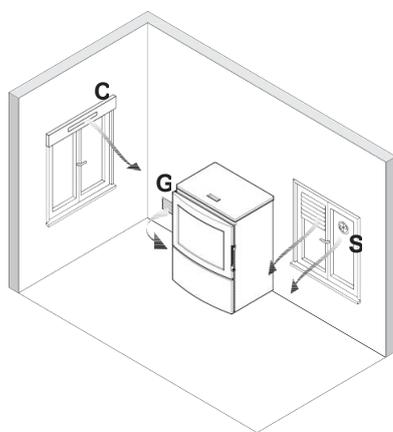


Fig.5.4

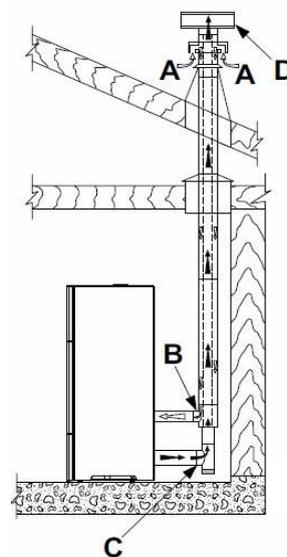


Fig.5.5

Selon la configuration d'installation, il faudra prévoir l'utilisation d'un tuyau coaxial permettant aussi bien l'évacuation de la fumée, que l'acheminement de l'air comburant depuis l'extérieur (Fig. 5.5 A, B= entrée air C, D= sortie de la fumée). Veuillez-vous référer aux prescriptions de l'avis technique 14/15-2085.

5.5 EVACUATION DE LA FUMEE

Le poêle marche avec la chambre de combustion en dépression, il est donc indispensable de s'assurer de l'étanchéité du conduit d'évacuation de la fumée.

Le poêle doit être raccordé à son propre conduit d'évacuation de la fumée apte à assurer une dispersion adéquate des produits de la combustion dans l'atmosphère.

Les composants du système d'évacuation de la fumée doivent être déclarés idoines aux conditions de fonctionnement et homologués CE.

Le dimensionnement du conduit de fumée doit satisfaire les exigences de la norme EN 13384-1.

Il est obligatoire de réaliser un premier tronçon vertical de 2 m minimum afin de garantir une bonne évacuation de la fumée ainsi que la possibilité d'évacuer les condensats (purge).

En plus de l'angle dérivant du raccordement arrière du poêle à la cheminée, il est conseillé de ne pas effectuer plus de 3 déviements sur le parcours en utilisant des coudes à 45-90° ou des raccords en T.

Prévoir toujours un raccord en T avec regard pour chaque modification horizontale et verticale du parcours d'évacuation de la fumée.

Les tronçons horizontaux doivent avoir une longueur maximale de 2-3 m et une pente vers le haut de 3-5% (Fig. 5.6).

Les conduits doivent être fixés à la cloison avec les colliers prévus à cet effet.

Le raccord d'évacuation de la fumée NE DOIT PAS ETRE connecté:

- à un conduit utilisé par d'autres générateurs (chaudières, poêles, cheminées, etc.),
- à des extracteurs d'air (hottes, purgeurs, etc.), même s'il est tubé.

Il est interdit de monter des clapets d'interruption et de tirage.

L'évacuation des produits de combustion doit normalement s'effectuer en zone1 à 40 cm au-dessus du faitage (comme stipuler dans le DTU 24.1, dans l'article 18 de l'arrêté du 22 octobre 1969). Or, cet appareil est sous avis technique du CSTB ce qui autorise l'évacuation des fumées en zone2 (comprise entre le faitage et le chéneau Fig 5.5) et zone3 (murale Fig 5.7) via un conduit concentrique suivant les prescriptions de l'avis technique n°14/15-2085.

 La hauteur de conduit concentrique maximum autorisée est de 8 mètres.

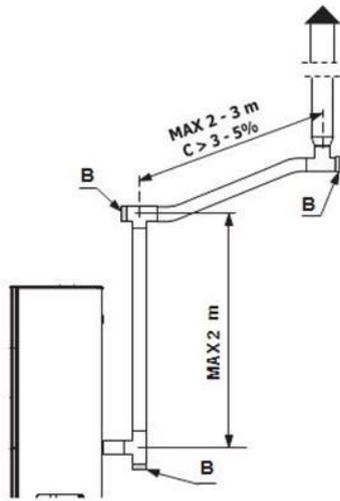


Fig.5.6

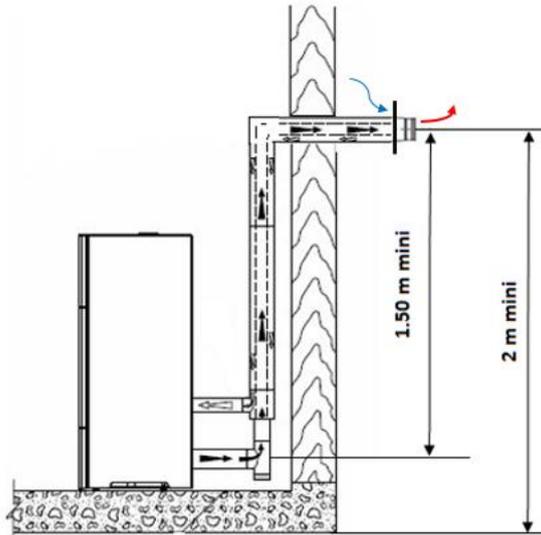


Fig.5.7

Les positions des terminaux autorisées sont indiqués dans la Fig. 5.8 ci-dessous :

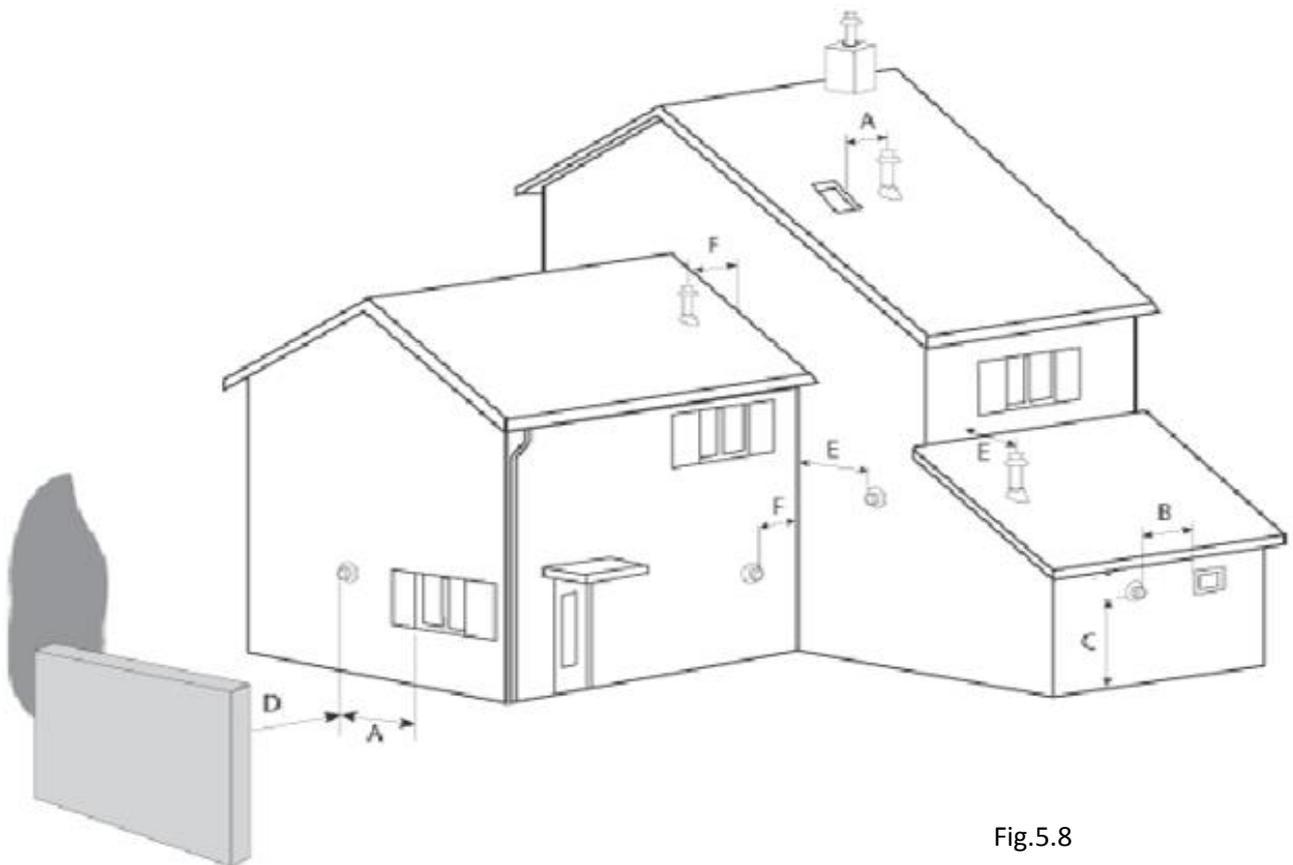


Fig.5.8

- A → Distance mini à tout ouvrant : 2 m
- B → Distance mini à tout orifice d'entrée d'air de ventilation : 2 m
- C → Hauteur mini par rapport au sol : 2 m
- D → Distance mini à un mur de clôture ou une haie : 3 m
- E → Distance mini à un mur avec fenêtre ou orifice d'entrée d'air de ventilation : 4 m
- F → Distance mini à un mur sans ouverture : 1 m
-

6 INSTALLATION

L'installation doit être effectuée par un personnel qualifié qui opérera en observant la norme EN 10683.

6.1 MISE A NIVEAU DU POELE

Le poêle doit être mis à niveau avec un niveau à bulle en intervenant sur les pieds de réglage (s'ils sont prévus) (Fig. 6.1).

A B = Niveau à bulle

6.2 BRANCHEMENTS

6.2.1 Branchement électrique

Il suffit de brancher le poêle au secteur à travers la fiche en dotation.

Le branchement électrique (fiche) doit être facilement accessible, même après l'installation du poêle.

! Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un neuf par le service après-vente ou par un électricien qualifié afin de prévenir tout risque.

6.2.1.1 Mise à la terre

L'installation électrique doit être mise à la terre et équipée d'un disjoncteur différentiel conformément à la législation en vigueur en la matière (Fig. 6.2).

! Le conduit d'évacuation de la fumée doit être doté de sa propre mise à la terre.

6.2.1.2 Thermostat ambiant

Le thermostat est relié aux entrées appropriées de la platine.

6.2.1.3 Dispositif à distance (Seulement pour les modèles le cas échéant)

Brancher le dispositif à distance aux entrées 1 et 2 du bornier CN7 de la carte électronique. (Seulement dans le terminal où la carte a 10 entrées CN7).

Le thermostat doit être configuré comme NORMALEMENT OUVERT et avoir un différentiel réglable.

Son déclenchement (fermeture ou ouverture du contact) allumera ou éteindra le poêle.

! Après l'installation du dispositif à distance, le premier allumage du poêle doit obligatoirement s'effectuer depuis le panneau de commande.

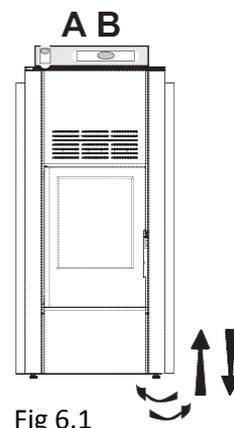


Fig 6.1

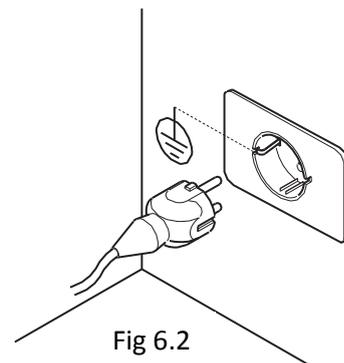


Fig 6.2

7 DESCRIPTION DU POELE

7.1 CONFIGURATION INITIALE

En fonction du type d'installation, le poêle doit être configuré de façon propre afin d'optimiser son fonctionnement. Pour ce faire, alimenter d'abord le poêle en appuyant sur l'interrupteur situé au dos.

- A l'aide des touches  , sélectionner le menu configuration et appuyer sur 
- Sélectionner le mot de passe « 7 » avec la touche  et confirmer avec la touche 
- Sélectionner le sous-menu [30] et confirmer avec la touche 
- Appuyer sur la touche  et entrer "54" avec les touches  
- Appuyer sur la touche  pour confirmer.
- La configuration actuellement en cours s'affiche.
- Pour modifier, appuyer sur la touche  et entrer le chiffre correspondant à la nouvelle configuration avec les touches  .
- Appuyer sur la touche  pour confirmer.

! Il est possible qu'un message d'alarme s'affiche pendant quelques secondes après avoir modifié la configuration. L'ignorer et éteindre le poêle en appuyant sur l'interrupteur situé au dos. Attendre quelques secondes, puis le rallumer.

DEUX CONFIGURATIONS DIFFÉRENTES SONT PROGRAMMABLES:

CONFIGURATION 1 (par défaut)

Cette configuration convient aussi pour allumer et éteindre le poêle manuellement ou de façon programmée. Le poêle module sa puissance en fonction de la température ambiante lue par la sonde à bord. Cette sonde dispose d'une longueur de câble suffisante pour être positionner aux alentours de l'appareil.

Il est possible d'activer la fonction "Eco-mode" afin que le poêle s'éteigne lorsque la température programmée a été atteinte et se rallume une fois que la température ambiante descend.

Dans cette configuration il est possible de sélectionner aussi la fonction TEMPERATURE MINI (voir 10.5).

CONFIGURATION 2

Sélectionner cette configuration lorsque le poêle est géré par un thermostat (ou chrono-thermostat) extérieur. Ce thermostat devra avoir un branchement de type « contact sec ».

Dans cette configuration le poêle s'éteint lorsque le thermostat extérieur se déclenche une fois que la température programmée aura été atteinte.

Dans cette configuration il n'est pas possible de sélectionner la fonction TEMPERATURE MINI.

7.1.1 BRANCHEMENT À UN CHRONO-THERMOSTAT EXTÉRIEUR

Il est possible de connecter un chrono-thermostat extérieur qui éteint et allume le poêle en fonction de la température programmée.

Lorsque la température est atteinte, le thermostat ouvre le circuit et éteint le poêle.

Le thermostat extérieur doit être branché aux deux bornes situées sur la carte électronique qui ont été préalablement raccordées en usine. Débrancher les deux bornes et y brancher les deux contacts du thermostat.

Il est important de placer le poêle dans la **configuration 2** en suivant les instructions reportées dans le paragraphe "Configuration initiale".

- ! Après avoir installé le chrono-thermostat, le premier allumage du poêle doit s'effectuer manuellement pendant que le chrono-thermostat est en mode "appel". Procéder de même après une coupure de courant, ainsi qu'après une extinction manuelle du poêle.
- ! Pour ne pas le superposer à des tranches horaires de fonctionnement, il est conseillé de désactiver (programmer sur OFF) le timer du poêle.

7.2 PANNEAU DE COMMANDE

Composition du clavier de commande:

- A) la partie haute avec les LEDS d'état et les icônes rétro éclairées identifiant chaque fonction,
- B) un écran à LEDS,
- C) une touche d'allumage,
- D) une touche "Annuler" et affichage "Alarme",
- E) deux touches flèche pour se déplacer dans les différents menus;
- F) deux touches  et  pour accéder aux sous-menus et modifier les paramètres de fonctionnement;
- G) une touche envoi  pour confirmer le paramètre ou la sélection.



S'agissant d'un clavier capacitif tactile, il suffit juste d'effleurer les touches pour les activer.

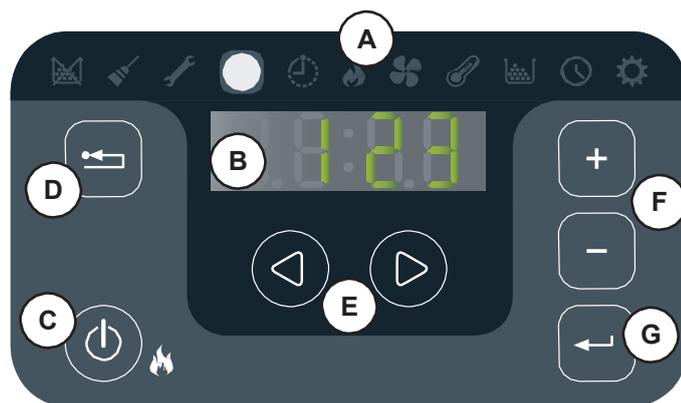


Fig 7.1

7.2.1 Voyants lumineux

ICONE	MESSAGE	DESCRIPTION
	Température des fumées non atteinte	La température minimum requise pour valider l'étape de démarrage n'est pas atteinte.
	Entretien	Elle signale qu'il faut effectuer une opération d'entretien
	Assistance	Elle signale le déclenchement d'une alarme
	Récepteur de la télécommande	EN OPTION
	Timer activé	Elle signale l'activation de la fonction timer.
	Led signalant l'état (près de la touche )	Led allumée: signale que le poêle est en marche Led clignotante: signale que le poêle est en cours d'allumage ou en veille Led éteint: signale que le poêle est éteint

7.2.2 Description des menus

ICONE	FUNCTION	DESCRIPTION	VALEURS
	Puissance	Mise au point de la puissance de fonctionnement	1..5
	Ventilation	Règle la puissance du ventilateur de l'air ambiant	OFF, 1..5; Auto; Hi
	Temperature	Affiche la température lue par la sonde* et permet de programmer la température voulue	6°C...51 °C
	Timer	Active ou désactive la minuterie. Quand la minuterie est activée l'icône  est affichée fixe.	ON - OFF

ICONE	FONCTION	SOUS MENU	DESCRIPTION	VALEURS
	Mise au point	[1] Minuterie hebdomadaire	Affectation des programmes (max 3) aux différents jours de la semaine	[d1] ... [d7]
		[2] Programmes	Configuration des programmes	[P1] ... [P6]
		[3] Horloge / date	Réglage de l'horloge et de la date	
		[4] Heures résiduelles	Affiche le nombre d'heures restantes jusqu'au prochain entretien préconisé. La valeur "Hi" indique un nombre supérieur à 999 heures.	
		[5] Informations de système	Affiche la version du logiciel en cours	
		[6] Fonction inactive		
		[7] Fonction Eco	Active ou désactive le mode Eco qui permet l'arrêt et le rallumage automatique en fonction de la température ambiante (uniquement en configuration 1).	OFF; Eco
		[8] Delta de rallumage	ce sont les degrés centigrades sous la température d'extinction au-delà duquel le poêle se rallume automatiquement (uniquement en configuration 1).	0,5 ... 5,0°C
		[9] Température hors-gel	Température minimum en dessous de laquelle le poêle s'allume	OFF; 3 ... 20°C
		[10] Verrouillage clavier	Configuration verrouillage des touches	OFF; Lo; Hi
		[11] Luminosité écran	Règle le degré de luminosité de l'écran	OFF; 1 ... 5
		[12] Mode affichage	Configuration de l'affichage des données	OFF; 1 ... 4
		[13] Volume avertisseur sonore	Configuration du volume de l'avertisseur sonore	OFF; 1 ... 5
		[14] Type de pellets	Il est possible de programmer 3 types de pellets différents	1 ... 3
		[15] Fonction inactive		
[30] Menu installateur	Modifie/affiche la configuration du poêle	PWD: "54"		
[40] Menu de service	Menu destiné au SAV.			

Les sous-menus [30] et [40] du menu Configuration sont protégés par un mot de passe et sont à l'usage exclusif du service d'assistance technique.

7.3 UTILISATION DU PANNEAU DE COMMANDE

- l'effleurement des touches flèche   fait défiler les différents menus qui s'illuminent au fur et à mesure.
- Après avoir sélectionné un menu, les touches   permettent de faire défiler les sous-menus éventuels; pour modifier un paramètre, il suffit d'effleurer la touche  et d'en modifier la valeur, toujours avec les touches  . Effleurer encore une fois la touche  pour confirmer la modification.
- Généralement tous les paramètres clignotants sont modifiables sur le moment avec les touches  .
- La touche "Annuler"  permet de revenir en arrière d'un pas dans les menus. Un effleurement prolongé permet d'afficher le code de l'alarme qui s'est éventuellement déclenchée.

7.4 PARAMETRES DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement du poêle est lié au paramétrage de la puissance et de la température.

7.4.1 Modification de la puissance

La puissance correspond à la quantité de chaleur produite par le poêle, et influe donc directement sur la consommation.

Pour modifier la puissance, sélectionner le menu  avec les touches  

- Faire défiler le sous-menu avec les touches  
- Sélectionner le sous-menu « 1 » et confirmer avec la touche 
- Le paramètre de la puissance se met à clignoter ; le modifier avec les touches   (1 mini, ..., 5 maxi)
- Effleurer la touche  pour confirmer la mise au point

7.4.2 Modification de la température ambiante

La modification de ce paramètre définit la température ambiante que l'on souhaite atteindre et qui sera directement lue par la sonde installée sur le poêle.

Pour modifier la valeur de la température voulue:

- A l'aide des touches   sélectionner le menu température et appuyer sur 
- Le paramètre en cours se met à clignoter, le modifier avec les touches  
- Appuyer sur la touche  pour confirmer la mise au point.

8 OPERATIONS PRELIMINAIRES

8.1 CHARGEMENT DES PELLETS

La première opération à effectuer avant d'allumer le poêle est celle de remplir le réservoir de pellets.

Les pellets doivent être versés dans le réservoir avec une petite pelle.

Ne pas vider directement le sac dans le réservoir pour ne pas y jeter de la sciure ou des corps étrangers qui pourraient nuire au bon fonctionnement du poêle, et ne pas verser de pellets en dehors du réservoir.

 Veiller à bien refermer le couvercle du réservoir après avoir chargé les pellets. Un interrupteur de sécurité (uniquement sur les modèles qui le prévoit) vérifie la fermeture (IS en fig.8.1) et mets en alarme le poêle si le couvercle est laissé ouvert pour une période supérieure à 60 secondes (si le poêle est en fonctionnement).

8.2 ALIMENTATION ELECTRIQUE

Brancher le poêle au secteur en plaçant l'interrupteur d'allumage situé au dos du poêle sur "I" (Fig. 8.2).

La mise sous tension est signalée par une série de bips par intermittence et par l'allumage de l'écran.

En prévision d'une longue période d'inactivité, il est conseillé de placer l'interrupteur au dos du poêle sur OFF (O).

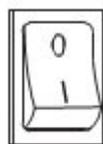


Fig 8.2

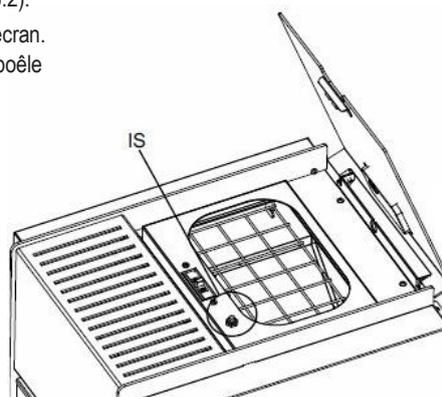


Fig 8.1

8.3 PARAMÉTRAGES PRÉLIMINAIRES

Avant d'utiliser le poêle, il faut programmer la langue, la date et l'heure en cours.

8.3.1 Paramétrage de l'heure et de la date

Pour modifier la date:

- A l'aide des touches  , sélectionner le menu configuration  et appuyer sur 
- Sélectionner le mot de passe « 7 » avec la touche  et confirmer avec la touche 
- A l'aide de la touche , sélectionner le sous-menu [3] et confirmer avec la touche 
- Le paramètre de l'heure se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer la touche 
- Le paramètre des minutes se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer la touche 
- Le paramètre du jour se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer la touche 
- Le paramètre du mois se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer la touche 
- Le paramètre de l'année se met à clignoter, le modifier avec les touches   puis appuyer la touche 
- Le paramètre du jour de la semaine en cours (lundi = 1.... dimanche = 7) se met à clignoter, le modifier avec les touches  
- Appuyer la touche  pour confirmer la mise au point

8.3.2 Mise au point de l'affichage

Il est possible de mettre au point les objets que l'on souhaite afficher lorsque l'écran est en veille.

- k) A l'aide des touches ◀ ▶, sélectionner le menu configuration ⚙ et appuyer sur ↵
- l) Sélectionner le mot de passe « 7 » avec la touche + et confirmer avec la touche ↵
- m) A l'aide de la touche +, sélectionner le sous-menu [12] et confirmer avec la touche ↵
- n) Mettre au point avec les touches + - l'un des paramètres suivants :
 - « 1 » Vous allez visualiser cycliquement tous les paramètres
 - « 2 » Vous allez visualiser la température (de la sonde ambiance ou de l'eau selon le type de configuration)
 - « 3 » Vous allez visualiser l'heure actuelle
 - « 4 » Vous allez visualiser les heures d'autonomie avant de recharger le réservoir d'alimentation, si la fonction « ravitaillement » a été validé.
- o) Appuyer sur la touche ↵ pour confirmer la mise au point.

8.3.3 Mise au point de la luminosité de l'écran

Il est possible de mettre au point la luminosité de l'écran lorsqu'il est en mode veille.

- a) A l'aide des touches ◀ ▶, sélectionner le menu configuration et appuyer sur ↵
- b) Sélectionner le mot de passe « 7 » avec la touche + et confirmer avec la touche ↵
- c) A l'aide de la touche +, sélectionner le sous-menu [11] et confirmer avec la touche ↵
- d) Régler la luminosité (OFF, 1 ... 5) à l'aide des touches + -, puis confirmer avec la touche ↵

8.3.4 Mise au point du volume de l'avertisseur sonore

Il est possible de mettre au point le volume de l'avertisseur sonore en fonction de ses exigences.

- a) A l'aide des touches ◀ ▶, sélectionner le menu configuration et appuyer sur ↵
- b) Sélectionner le mot de passe « 7 » avec la touche + et confirmer avec la touche ↵
- c) A l'aide de la touche +, sélectionner le sous-menu [13] et confirmer avec la touche ↵
- d) Régler la luminosité (OFF, 1 ... 5) à l'aide des touches + -, puis confirmer avec la touche ↵

8.3.5 Mise au point du type de pellet

Il est possible de mettre au point le type de pellet employé.

- e) A l'aide des touches ◀ ▶, sélectionner le menu configuration ⚙ et appuyer sur ↵
- f) Sélectionner le mot de passe « 7 » avec la touche + et confirmer avec la touche ↵
- g) A l'aide de la touche +, sélectionner le sous-menu [14] et confirmer avec la touche ↵
- h) Mettre au point avec les touches + - l'un de paramètres suivants :
 - « 1 » Pellet standard
 - « 2 » Grand pellet
 - « 3 » Petit pellet
- i) Appuyer la touche ↵ pour confirmer la mise au point.

9 UTILISATION DU POELE

9.1 ALLUMAGE

Pour allumer le poêle, appuyer sur la touche  pendant quelques secondes.

L'icône de la flamme se met à clignoter pendant la phase d'allumage, puis reste allumée pour signaler l'allumage du poêle.

! Allumage automatique: le poêle est équipé d'un dispositif automatique permettant d'allumer les pellets sans recourir aux allume-feux traditionnels.

! Ne pas allumer manuellement le poêle si le dispositif d'allumage automatique est défectueux.

! Lors du premier allumage du poêle, de mauvaises odeurs peuvent se dégager provoquées par l'évaporation ou le séchage de certains matériaux de construction. Ces odeurs disparaîtront au fur et à mesure.

Il est conseillé de bien ventiler les pièces lors des premiers allumages.

9.2 EXTINCTION

Pour éteindre le poêle, effleurer la touche  pendant quelques secondes ; l'icône de la flamme s'éteindra. Pour rallumer le poêle, il est conseillé d'attendre son refroidissement complet.

Il est conseillé d'éteindre le poêle en suivant scrupuleusement les indications ci-dessus et jamais en coupant l'arrivée de l'alimentation électrique.

9.3 FONCTIONNEMENT AVEC UN THERMOSTAT AMBIANT

En cas de contrôle du poêle avec un thermostat (ou chrono-thermostat) extérieur l'installateur doit programmer la configuration 2. Dans cette configuration, le poêle s'éteint lorsque le thermostat extérieur se déclenche (circuit ouvert).

Le poêle se rallume automatiquement lorsque la température descend sous la valeur mise au point sur le thermostat extérieur (circuit fermé).

Au premier allumage ou si le poêle a été éteint depuis le clavier de commande (touche ) , le rallumage doit s'effectuer depuis le clavier de commande.

9.4 FONCTIONNEMENT AVEC UNE SONDE AMBIANTE INSTALLÉE SUR LE POÊLE

Le poêle peut être allumé/éteint manuellement ou de façon programmée.

Le poêle module sa puissance en fonction de la température ambiante lue par la sonde à bord (le poêle maintient la température mise au point en consommant le moins possible).

Si la fonction "Eco-mode" a été activée, au lieu de moduler sa puissance, le poêle s'éteint lorsque la température programmée a été atteinte, et se rallume lorsque la température ambiante descend sous le delta défini.

Il est possible de mettre au point la température ambiante souhaitée dans le menu température .

10 FONCTIONS DISPONIBLES

10.1 FONCTION TIMER

Cette fonction permet de programmer et d'assigner aux différents jours de la semaine des programmes personnalisés permettant d'allumer et/ou d'éteindre automatiquement le poêle.

Il est possible de mettre au point jusqu'à six programmes personnalisés.

Dans chaque programme on peut mettre au point l'heure d'allumage et d'extinction ainsi que la température souhaitée.

Il est possible d'assigner jusqu'à 3 programmes pour chaque jour de la semaine.

Les jours de la semaine sont identifiés par un chiffre allant de 1 à 7 : lundi = "d1", mardi = "d2" ;... ; dimanche = "d7".

10.1.1 Mise au point des programmes

- A l'aide des touches  , sélectionner le menu configuration  et appuyer sur 
- Sélectionner le mot de passe « 7 » avec la touche  et confirmer avec la touche 
- Sélectionner le sous-menu [2] et confirmer avec la touche 
- A l'aide de touches   faire défiler les programmes P1...P6 ; à l'aide de la touche  sélectionner celui que l'on souhaite modifier.
- Le paramètre de l'heure d'allumage se met à clignoter; modifier le paramètre avec les touches   puis appuyer la touche 
- Le paramètre des minutes se met à clignoter; modifier le paramètre avec les touches   puis appuyer la touche 
- Le paramètre de l'heure d'extinction se met à clignoter; modifier le paramètre avec les touches   puis appuyer la touche 
- Le paramètre des minutes se met à clignoter; modifier le paramètre avec les touches   puis appuyer la touche 
- Le paramètre de la température souhaitée se met à clignoter; modifier le paramètre avec les touches   puis appuyer la touche 
- Appuyer la touche  pour confirmer la mise au point.

10.1.2 Assignation des programmes aux jours de la semaine

Cette fonction permet d'assigner jusqu'à 3 programmes différents à un jour déterminé.

- A l'aide des touches  , sélectionner le menu configuration  et appuyer sur 
- Sélectionner le mot de passe « 7 » avec la touche  et confirmer avec la touche 
- Sélectionner le sous-menu [1] et confirmer avec la touche 
- Sélectionner avec les touches   le jour [d1]...[d7] auquel on souhaite associer les programmes;
- Le sélectionner avec la touche 
- Le paramètre du premier programme à assigner se met à clignoter: P1...P6 ou "OFF" pour le désactiver;
- Modifier le paramètre avec les touches   puis appuyer la touche 
- Le paramètre du deuxième programme à assigner se met à clignoter: P1...P6 ou "OFF" pour le désactiver
- Modifier le paramètre avec les touches   puis appuyer la touche 
- Le paramètre du troisième programme à assigner se met à clignoter: P1...P6 ou "OFF" pour le désactiver;
- Modifier le paramètre avec les touches   puis appuyer la touche  pour confirmer la mise au point.

10.1.3 Activation / désactivation du timer

- A l'aide des touches   sélectionner le menu Timer
- Confirmer avec la touche 
- A l'aide des touches   faire défiler et sélectionner: "ON" pour activer le timer ou "OFF" pour le désactiver
- Appuyer la touche  pour confirmer la sélection

Quand la minuterie est activée, l'icône fixe  s'affiche.

10.2 FONCTION ÉCONOMIE "ECO MODE"

Cette fonction éteint le poêle lorsque la température ambiante programmée est atteinte. Si cette fonction n'est pas activée, le poêle module son fonctionnement pour maintenir la température programmée en consommant le moins possible. La fonction "Eco Mode" n'est disponible que dans la configuration 1.

Pour activer/désactiver cette fonction:

- A l'aide des touches  , sélectionner le menu configuration  et appuyer sur 
- Sélectionner le mot de passe « 7 » avec la touche  et confirmer avec la touche 
- Sélectionner le sous-menu [7] et confirmer avec la touche 
- Mettre au point avec les touches   l'un des paramètres suivants:
 - Eco → Validation de la fonction "Eco Mode"
 - Off → Désactivation de la fonction "Eco Mode"
- Appuyer la touche  pour confirmer la mise au point.

10.3 RALLUMAGE APRÈS UNE COUPURE DE COURANT

Après une interruption de courant, le poêle se rallume automatiquement et effectue un autodiagnostic au retour de l'alimentation.

10.4 FONCTION "BLOCAGE CLAVIER"

Cette fonction permet de bloquer le clavier de commande afin de prévenir toute modification intempestive. Pour activer/désactiver cette fonction:

- A l'aide des touches  , sélectionner le menu configuration  et appuyer sur 
- Sélectionner le mot de passe "7" avec la touche  et confirmer avec la touche 
- Sélectionner le sous-menu [1 0] et confirmer avec la touche 
- A l'aide des touches   mettre au point l'un des paramètres suivants:
 - "Off" Verrouillage clavier désactivé
 - "Lo" seule la touche allumage/extinction  est activée
 - "Hi" Verrouillage clavier activé
- Appuyer la touche  pour confirmer la mise au point

10.5 FONCTION TEMPERATURE MINI

(Uniquement en configuration 1)

Il est possible de programmer une température minimum en dessous de laquelle le poêle s'allume (en-dehors des tranches horaires programmées).

- A l'aide des touches  , sélectionner le menu configuration  et appuyer sur 
- Sélectionner le mot de passe « 7 » avec la touche  et confirmer avec la touche 
- Sélectionner le sous-menu [9] et confirmer avec la touche 
- Le paramètre se met à clignoter, le modifier avec les touches   (OFF; 3...20°C)
- Appuyer la touche  pour confirmer la mise au point.

10.6 FONCTION DELTA DE RALLUMAGE

Delta de rallumage: ce sont les degrés centigrades sous la température d'extinction au-delà duquel le poêle se rallume automatiquement. Par exemple, si le poêle est programmé pour s'éteindre à 20°C (Eco Mode activé) et le "Delta de rallumage" a été défini à 4°C, le poêle se rallumera lorsqu'il aura relevé une température inférieure ou égale à 16°C.

Pour modifier la valeur du delta de rallumage:

- A l'aide des touches  , sélectionner le menu configuration  et appuyer sur 
- Sélectionner le mot de passe « 7 » avec la touche  et confirmer avec la touche 
- Sélectionner le sous-menu [8] et confirmer avec la touche 
- Le paramètre se met à clignoter, le modifier avec les touches   (0.5...5.0°C)
- Appuyer la touche  pour confirmer la mise au point.

11 GESTION DES ALARMES

Un dysfonctionnement est signalé par la procédure suivante:

- avertissement sonore (bip);
- allumage de l'une des icônes suivantes:
- s'il s'agit d'une alarme, le poêle s'éteint.



L'effleurement prolongé de la touche "annuler"  affiche le code de l'alarme:

CODE ALARME / MESSAGE	DESCRIPTION	CAUSES PROBABLES	LED
E001	Clavier de commande défectueux	Défaut du clavier de commande	
E002	Non réception du signal de la télécommande	Défaut du clavier de commande	
E004	Coupure de liaison	Coupure ou débranchement du câble reliant la carte au clavier de commande. Ignorer cette alarme, si elle s'affiche pendant le changement de configuration.	
E101	Allumage raté.	Absence de pellets Qualité du pellet Défaut du système d'allumage Brasier sale	
E105	Alarme sonde de pellets	Sonde de pellets défectueuse ou déconnectée	
E108*	Alarme de sécurité	Porte ou couvercle du réservoir de pellets ouverte	
E109	Alarme de pression ou de déclenchement du disjoncteur interne	Système d'évacuation de la fumée sale / encombré Usure des joints d'étanchéité Air comburant insuffisant Surchauffe du réservoir de pellets	
E110	Dysfonctionnement sonde de température	Sonde air défectueuse	
E111	Dysfonctionnement sonde fumée	Sonde température fumée défectueuse	
A001	Température des fumées		
A002	Avertissement entretien programmé (icônes clignotantes)	Le poêle requiert un entretien régulier à effectuer par un personnel spécialisé.	
A007	Dysfonctionnement capteur de pression (icône clignotante)	Défaut du capteur de pression ou de la carte	
----	Nettoyage du poêle	Chambre de combustion, braséro ou système d'évacuation de la fumée sales. Encrassement ou décrochement des tuyaux de relevé de la pression. Encrassement de l'arrivée de l'air comburant.	
----	Allumage raté	Absence de pellets; Défaut de la résistance d'allumage; Joints usés; Mauvais positionnement du braséro.	

* Uniquement pour les modèles équipés de micro-interrupteurs de sécurité sur la porte ou sur le couvercle du réservoir.

Après avoir vérifié le message, l'alarme peut être effacée en effleurant pendant quelques secondes la touche d'allumage/extinction .

En cas d'affichage du code "E109", avant d'effacer l'alarme et de réenclencher manuellement le thermostat situé au dos du poêle (Fig. 11.1), il est indispensable de prendre contact avec un technicien qualifié qui validera le réenclenchement.

On peut à présent rallumer le poêle.

Fig 11.1



12 ENTRETIEN

12.1 MESURES DE SECURITE

Avant d'effectuer toute opération d'entretien, adopter les mesures suivantes:

- Vérifier si tous les éléments du poêle sont froids.
- Vérifier si les cendres sont complètement éteintes.
- Endosser l'équipement de protection individuelle prévu par la directive 89/391/CEE.
- Vérifier si l'interrupteur principal est désactivé.
- Vérifier si l'alimentation ne peut pas être rétablie accidentellement, débrancher la fiche de la prise murale.
- Opérer toujours avec des outils appropriés aux opérations d'entretien.
- A la fin des opérations d'entretien et avant de remettre le poêle en service, remonter tous les protecteurs et réactiver tous les dispositifs de sécurité.

 L'utilisation d'un aspirateur adapté (modèle bidon) peut simplifier le nettoyage des cendres.

12.2 ENTRETIEN ORDINAIRE A L'ADRESSE DE L'UTILISATEUR

12.2.1 Nettoyage interne du foyer

Le poêle requiert un nettoyage simple mais fréquent pour pouvoir assurer un rendement efficace et un fonctionnement régulier.

Ce nettoyage doit s'effectuer avec le poêle éteint et froid.



Agir sur la poignée ou sur le levier (selon le modèle de poêle) pour ouvrir la porte du foyer.



Fig 12.1

12.2.2 Nettoyage quotidien

Enlever les cendres qui se déposent dans le foyer (Fig.12.1).

Ce nettoyage a pour but d'assurer la circulation de l'air de combustion par les ouvertures du BRASIER.

Soulever, retirer le braséro et nettoyer les surfaces et l'intérieur du foyer

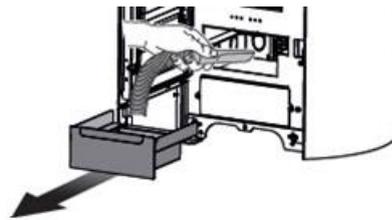


Fig 12.2

12.2.3 Nettoyage du tiroir à cendre

Le nettoyage du tiroir à cendre doit être effectué chaque semaine ou plus souvent en cas de besoin.

Pour accéder au tiroir à cendre, ouvrir la porte du tiroir à cendre et retirer le tiroir (Fig.12.2).

Vider le tiroir dans un conteneur métallique adapté à recueillir des cendres et aspirer les cendres éventuelles du logement qui accueille le tiroir à cendre.

Replacer et refermer le tiroir. Refermer les portes.

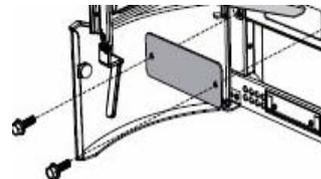


Fig 12.3

12.2.4 Nettoyage du logement du collecteur de fumée

La boîte à fumées doit être nettoyée tous les 3 mois ou selon le besoin. Enlever le bouchon de la boîte à fumées qui se trouve sous le cendrier en dévissant les deux vis (Fig. 12.3)

Utiliser une brosse flexible pour nettoyer les 6 tubes d'échange présents dans la chambre de combustion (Fig. 12.4)

Enlevez tous les résidus éventuels qui tombent dans le collecteur des fumées à l'aide d'un aspirateur à cendres.

Remettre le bouchon avec les deux vis, en s'assurant que le joint en fibre soit intact

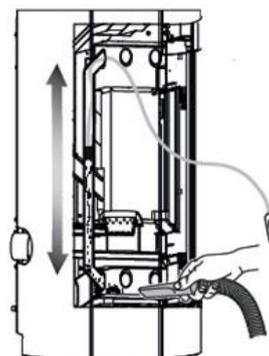


Fig 12.4



Fig 12.5

12.2.5 Nettoyage de la porte vitrée

Le poêle est équipé d'un système exclusif d'auto nettoyage de la porte vitrée qui réduit la fréquence d'entretien.

Malgré tout, avec le temps et en fonction des conditions d'exercice, la porte vitrée doit être nettoyée manuellement. (Fig. 12.5)

Cette opération s'effectue avec un chiffon humide ou du papier humidifié et passé dans la cendre. Frotter jusqu'à ce que la vitre devienne propre. On peut aussi utiliser les nettoyeurs prévus pour les fours de cuisine. Ne pas nettoyer la porte vitrée pendant la marche du poêle et ne pas utiliser d'éponges abrasives. Ne pas humidifier le joint de la porte, car cela accélérerait son usure.

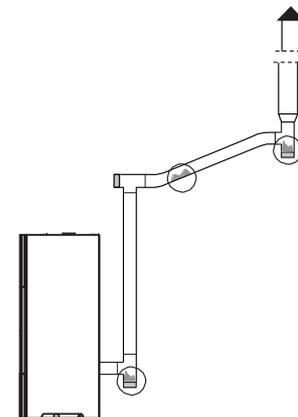


Fig 12.6

12.2.6 Nettoyage du conduit de fumée

Le conduit de fumée doit être nettoyé au moins deux fois par an, au début et à la moitié de la saison hivernale, et chaque fois que nécessaire (Fig.12.6). En présence de parcours horizontaux, il faut vérifier et éliminer les dépôts de cendres et de suie avant qu'ils n'encrassent le conduit de fumée.

Une absence ou une négligence de nettoyage entraîne des problèmes de fonctionnement du poêle tels que:

- mauvaise combustion
- noircissement de la vitre, encrassement du brasier avec dépôts de cendres et pellets
- dépôt de cendres et incrustations sur l'échangeur avec comme conséquence un mauvais rendement.

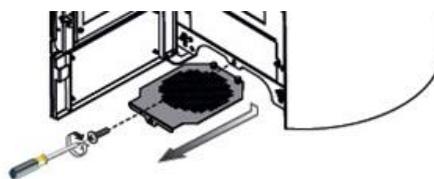


Fig 12.7

12.2.7 Nettoyage de l'habillage

Le nettoyage de l'habillage du poêle doit s'effectuer avec un chiffon sec et non abrasif.

Ne pas utiliser de détergents et ne pas procéder à ce nettoyage lorsque le poêle est chaud.

12.2.8 Nettoyage grille ventilateur

Une grille est fixée à la base du poêle pour protéger le ventilateur. Nettoyez cette grille au moins une fois par an en la sortant de son siège en dévissant les vis sur le devant (Fig.12.7)

12.3 ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

Le poêle à pellets est un générateur de chaleur à combustible solide et requiert à ce titre un entretien extraordinaire annuel qui doit être effectué par un technicien qualifié, une fois par an et de préférence en début de saison.

Cet entretien a pour but de vérifier le fonctionnement parfait de toutes les pièces.

Si les icônes   s'affichent simultanément sur le clavier de commande, il faut contacter immédiatement un technicien qualifié pour effectuer l'entretien extraordinaire du poêle.

Cette signalisation peut s'effacer provisoirement en effleurant la touche  et on peut ensuite rallumer le poêle sans problème.

Cette signalisation continuera à s'afficher tant qu'un technicien qualifié n'aura pas effectué l'entretien extraordinaire et effacé les heures de fonctionnement.

PROGRAMME DE CONTROLE ET/OU D'ENTRETIEN

	A CHAQUE ALLUMAGE	HEBDOMADAIRE	1 MENSUEL	6 MENSUEL	1 ANNUEL
Brasier	X				
Tiroir/Cendrier		X			
Vitre		X			
Chaudière + plaque de fond			X		
Foureaux Porte résistance		X			
Collecteur de fumée			X		
Joints Porte et brasier*					X
Conduit évacuation fumée*				X**	
Extracteurs*					X

(*) à effectuer par un technicien qualifié. (**)Règlement départementale



13 DESOSSEMENT ET MISE AU REBUT

Le désossement et la mise au rebut du poêle sont à la charge et sous la responsabilité exclusive du propriétaire, qui devra agir dans l'observance de la législation en vigueur dans son pays en matière de sécurité et de préservation de l'environnement.

Le désossement et la mise au rebut du poêle peuvent être confiés à des tiers à condition qu'il s'agisse d'entités autorisées au ramassage et au traitement des déchets en question.

 **INDICATION:** respecter toujours la législation en vigueur dans le pays où s'opère le traitement des déchets et éventuellement pour la déclaration de mise au rebut.

ATTENTION: Toutes les opérations de désossement doivent s'effectuer avec le poêle éteint et débranché du secteur.

- enlever tous les composants électriques
- trier les accumulateurs prévus dans les cartes électroniques,
- faire appel à des entreprises spécialisées pour traiter la structure du poêle.

ATTENTION:

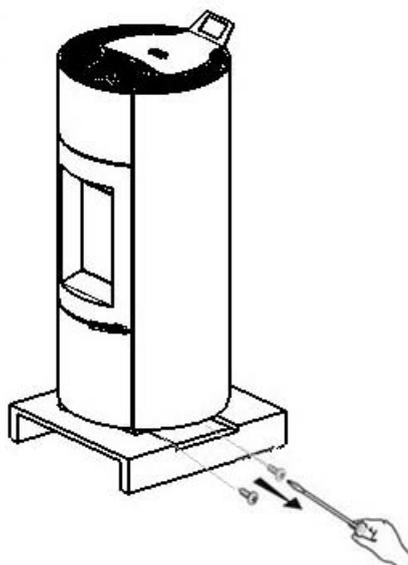
Il est interdit d'abandonner le poêle n'importe où, car cela constituerait un grave danger pour les hommes et les animaux.

En cas de dommages à des personnes et à des animaux, la responsabilité en incombe toujours au propriétaire. Lors du désossement, détruire le marquage CE, cette notice et les autres documents relatifs à ce poêle.

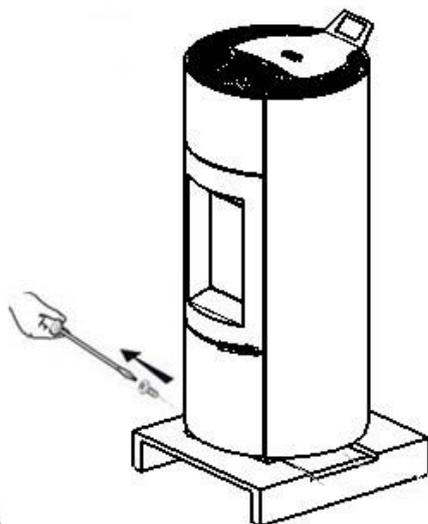
14 DESCCELLEMENT ET DISTANCES DE SECURITE

14.1 Descellement du poêle

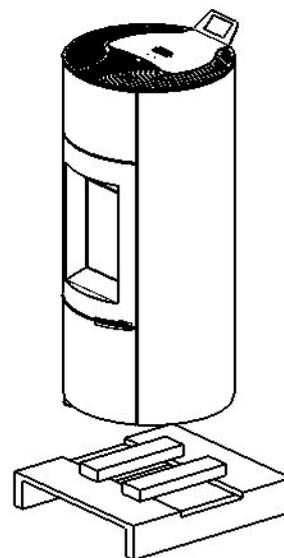
1



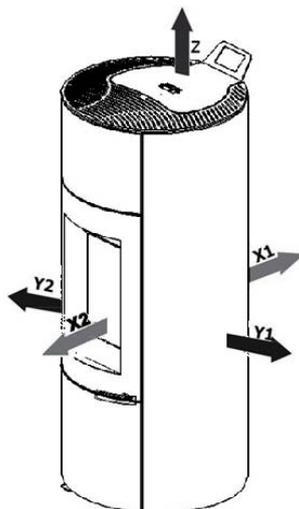
2



3

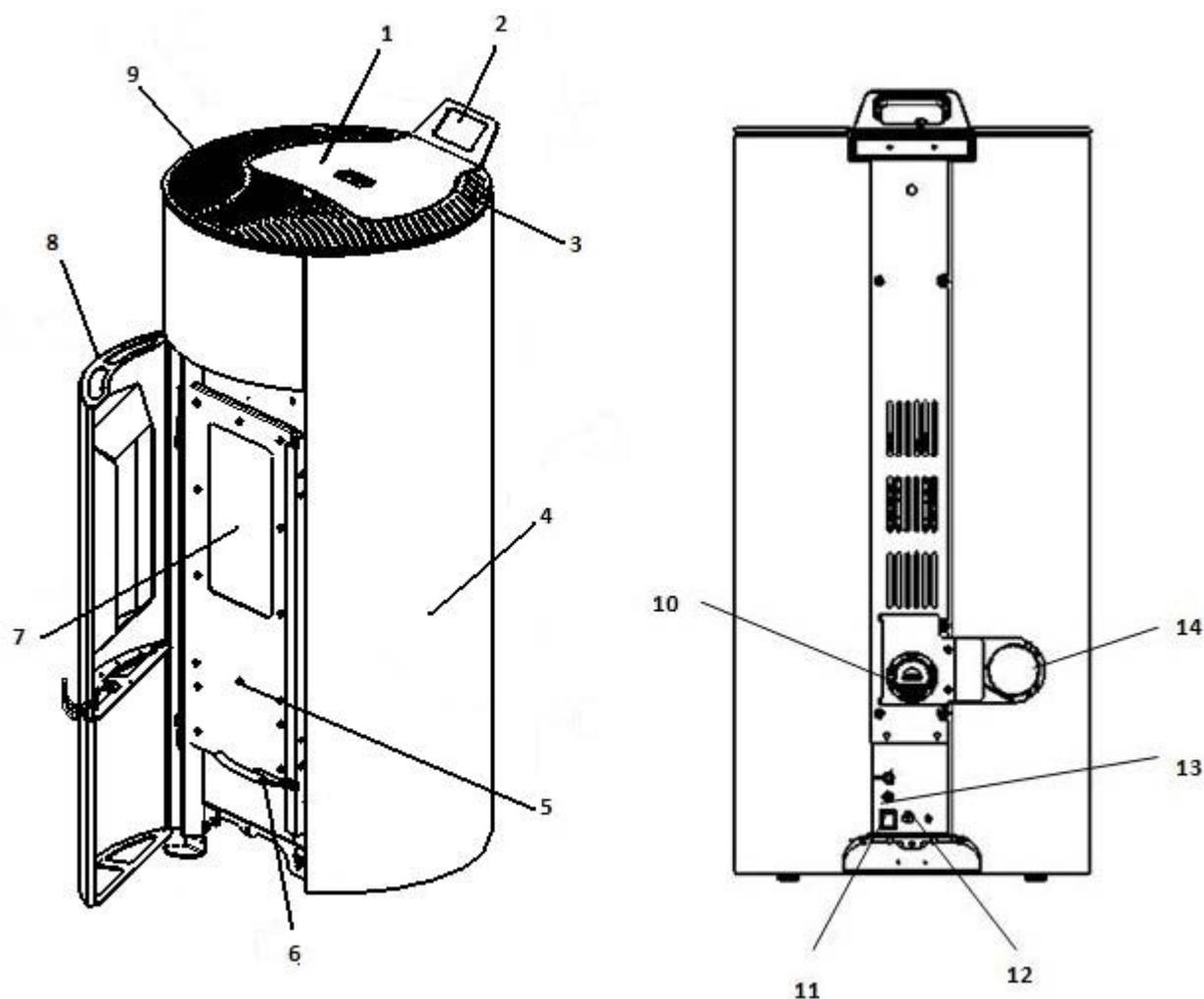


14.2 Distances de sécurité



	[cm]
X1	2
X2	80
Y1	10
Y2	10
Z	60

15 VUE ECLATEE



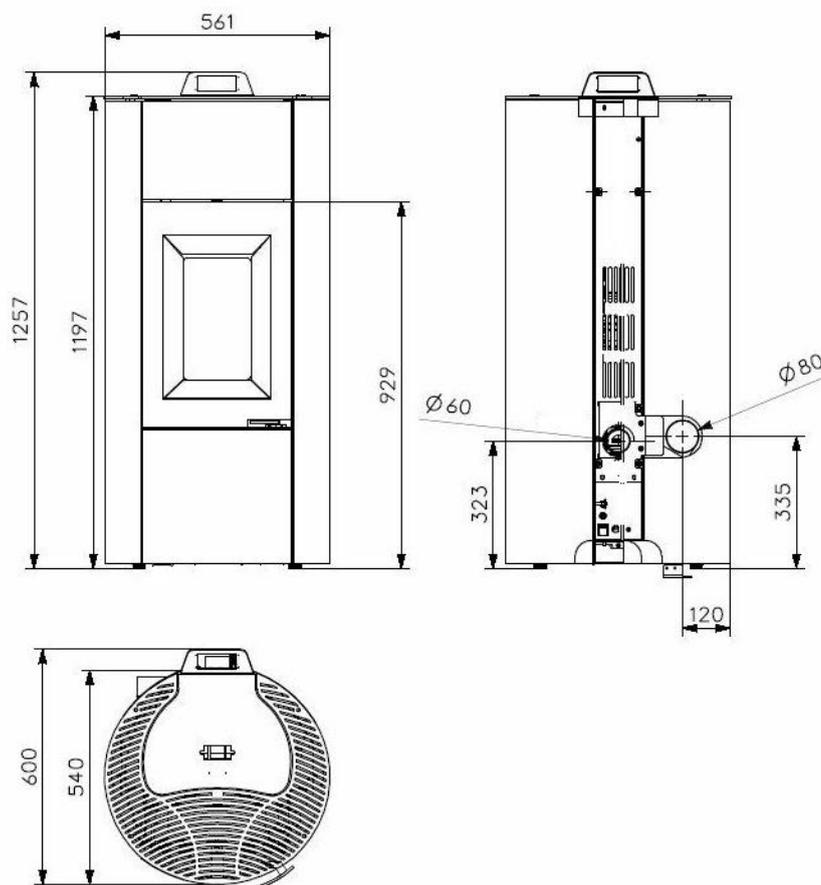
N°	Designation	Code	N°	Designation	Code	N°	Designation	Code
1	COUVERCLE		7	VITRE		13	SONDE AMBIANT	
2	TABLEAU DE COMMANDE		8	PORTE ESTHETIQUE		14	EVACUATION DES FUMEEES	
3	RESERVOIR PELLET		9	DESSUS				
4	HABILLAGE		10	ARRIVEE D'AIR				
5	PORTE FONCTIONELLE		11	INTERRUPTEUR GENERAL				
6	POIGNEE		12	PASSAGFE CÂBLE ALIMENTATION				

16 PERFORMANCES ET ENCOMBREMENT

16.1 Performances techniques

	6kW		9kW	
	MIN	MAX	MIN	MAX
Puissance thermique	2,24kW	6,24kW	2,24kW	9,02kW
Rendement	95,70%	94,07%	95,70%	92,10%
Température fumée	66,5C°	114 C°	66,5C°	161,4 C°
Débit massique fumée	2,3 g/s	4,1 g/s	2,3 g/s	5,3 g/s
Consommation horaire	0,48 kg/h	1,35 kg/h	0,48 kg/h	2 kg/h
Émission de CO	0.041 %	0.008 %	0.041 %	0.006 %
Evacuation des fumées	Ø 8 cm		Ø 8 cm	
Prise d'air	Ø 6 cm		Ø 6 cm	
Poids	120 kg		120 kg	
Combustible	Pellet		Pellet	
Capacité réservoir d'alimentation	15 kg		15 kg	
Triage	12(±2) Pa		12(±2) Pa	
STANDARDS ÉLECTRIQUES				
Tension	230 V		230 V	
Fréquence	50 Hz		50 Hz	
Puissance max absorbée en fonctionnement	110 W		110 W	
Allumage électrique	400 W		400 W	

16.2 Encombrement général



CONDITIONS DE GARANTIE

GODIN garantit cet appareil, pour ce qui concerne les défauts de fabrication et des matériaux, pendant 2 ans à partir de la date d'achat.

Notre responsabilité se limite à la fourniture de pièces défectueuses de l'appareil ; celui-ci doit être installé selon les règles de l'art, en suivant les indications contenues dans les manuels et les dépliants fournis avec le produit acheté et conformément aux lois en vigueur. L'installation doit être exécutée par un personnel autorisé et sous la responsabilité de la société qui se charge de l'envoyer, celle-ci assumera toute la responsabilité de l'installation ainsi que du bon fonctionnement du produit installé. En cas de non-respect de ces précautions, GODIN n'assume aucune responsabilité.

MISE EN GARDE

Il est indispensable d'effectuer le test fonctionnel de l'appareil avant réception des travaux.

GODIN garantit que tous ces produits sont fabriqués avec des matériaux d'excellente qualité et avec les techniques de travail qui en assurent le bon fonctionnement.

VALIDITÉ

La garantie est valable aux conditions suivantes :

1. L'appareil doit être installé conformément aux normes en vigueur en la matière, aux prescriptions contenues dans ce manuel fourni et par un personnel professionnellement qualifié.
2. L'appareil doit être utilisé conformément au manuel d'instructions fourni avec tous nos produits.
3. Le certificat de garantie doit être rempli et signé par le client et validé par le revendeur.
 1. Le document qui atteste la garantie, rempli et accompagné de la facture d'achat doit être soigneusement conservé et présenter en cas d'appel en garantie.

La garantie n'est pas valable dans les cas suivants :

2. Les conditions de garantie décrite ci-dessus ne sont pas respectées.
3. L'installation n'a pas été effectuée conformément aux normes en vigueur en la matière et aux prescriptions décrites dans la notice fournie avec l'appareil.
4. En cas de négligence du client suite à une maintenance erronée ou incorrecte du produit.
5. En présence d'installations électriques non conformes aux lois en vigueur.
6. En cas de dommages causés par des agents atmosphériques, chimiques, électromagnétiques, par l'utilisation impropre du produit, par des modifications ou des altérations du produit et/ou d'autres causes qui ne dérivent pas de la fabrication du produit.
7. Combustion de matériaux non conformes aux types et aux qualités indiquées dans la notice fournie.
8. Tous les dommages causés par le transport ; il est donc recommandé de contrôler soigneusement la marchandise au moment de sa réception, en avertissant immédiatement le revendeur en cas de dommage éventuel, en imposant une note sur le document de transport.

GODIN ne répond pas des éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement être provoqués aux personnes, aux choses et aux animaux à cause du non respect des prescriptions indiquées dans la notice.

Tous les éléments à l'usure sont exclus de la garantie :

Tels que :

- Les joints, toutes les vitres céramiques ou en verre trempé, les revêtements et les grilles en fonte ou acier, les pièces vernies, chromées ou dorées, les faïences, les poignées et les câbles électriques.
- Des variations chromatiques, des craquelures et de légères différences de dimension des parties en céramique ne sont pas un motif de réclamation car il s'agit de caractéristiques naturelles de ces matériaux.
- Les éléments en matériaux réfractaire

Autres conditions :

Ne sont pas couvertes par la garantie toutes les interventions pour étalonnage ou réglage du produit en fonction du type de combustible ou du type d'installation.

En cas de substitution des éléments la garantie n'est pas prolongée.

Pour la période d'inactivité de l'appareil, aucune indemnisation n'est reconnue.

Cette garantie est valable uniquement pour l'acheteur et ne peut pas être transférée.

Tous les poids et les dimensions sont sujets à variations en fonction du type du poêle ou des impératifs techniques.

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils.

